

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE LA CULTURE

**Arrêté du 7 septembre 2021 fixant le nombre de postes offerts à l'examen professionnel d'avancement au grade d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage principal de 2<sup>e</sup> classe du ministère de la culture organisé au titre de l'année 2022**

NOR : MICB2121654A

Par arrêté de la ministre de la culture en date du 7 septembre 2021, le nombre total de postes offerts à l'examen professionnel d'avancement au grade d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage principal de 2<sup>e</sup> classe du ministère de la culture organisé au titre de l'année 2022, est fixé à 14.